

Maltraitance: un refuge dans l'œil de la justice

Revest-les-Roches: des plaintes ont été déposées contre Artémis. Des ex-bénévoles dénoncent les conditions de vie des animaux. Faux, dit l'association qui porte plainte pour diffamation

Que se passe-t-il au « refuge » de l'association Artémis, installé dans le petit village de Revest-les-Roches? Une plainte a été déposée fin juillet pour « sévices graves ou actes de cruauté envers les animaux » et « non respect des règles sanitaires et réglementaires ». Parallèlement, le procureur de la République de Nice a été alerté pour ces mêmes faits, mais aussi pour de fortes suspicions d'« escroquerie ». Le dossier monté par d'anciens bénévoles et des associations de protection animale est long comme un jour sans fin... Cette plainte a été déposée par une association de protection animale qui ne souhaite pas que son nom soit divulgué. La SDA (Société de défense des animaux) de Patrick Villardry, elle, se porte partie civile.

« La ferme de l'horreur »

Tout est parti d'un post Facebook. Un bénévole, qui a travaillé au sein du refuge Artémis, de mars à juillet cette année, a commencé à alerter l'opinion publique en postant photos et vidéos sur les réseaux sociaux. Petit à petit, d'autres bénévoles – entre 2015 et 2018 – se sont fait connaître. Tous dénoncent les mêmes faits. Tous expliquent pourquoi ils ont quitté l'association.

« C'est la ferme de l'horreur », entame Pauline (1), bénévole pour Artémis en 2016. « C'est horrible ce qui se passe là-bas », renchérit Juliette, qui y a travaillé quelques mois, peu après.

« Il y a plus de 180 animaux dont des animaux sauvages et exotiques et trois ou quatre personnes pour s'en occuper », peste de son côté, Pierre, qui a œuvré au sein du refuge six mois cette année. « Parfois les animaux ne mangent pas pendant plusieurs jours et la nourriture n'est pas adaptée en plus ». Il renchérit: « En 6 mois, je n'ai jamais vu un seul vétérinaire venir soigner le



Des animaux maltraités et laissés agonisants, pour les bénévoles. Des animaux mis en danger par un bénévole, selon l'association. (Photos DR)

moindre animal ». Et de raconter des scènes épouvantables. Dont certaines ont été filmées et remises à la police. Un poney famélique et affaibli, des chèvres mortes, un alpage agonisant, des chevaux très maigres, un sanglier dans un cagibi, des chiens entassés en cages... « Quand on s'est rendu compte de ce qui se passait, on est restés un peu pour récolter des preuves », poursuit Pierre. « Plusieurs animaux décèdent au refuge chaque mois, ils sont enterrés dans le valon », assure, de son côté, Juliette. Ces bénévoles ont également beaucoup de questions sans réponse. « Artémis ne détient pas les "capacités" obligatoires pour s'occu-

per de certains animaux, ou en tout cas, n'est pas en mesure de les produire. Il n'y a pas de tout-à-l'égout, comme c'est obligatoire pour un refuge, du coup les animaux vivent dans leurs excréments et mangent dedans », détaille encore une jeune femme qui a « travaillé » au refuge.

« Je suis démuné »

Quant au maire de Revest-les-Roches, il avoue son impuissance. René Gildoni indique: « Les gardarmes y sont allés plusieurs fois. Un jour, j'ai voulu y aller pour expliquer des procédures à la responsable, j'ai été mordu par l'un de ses chiens, je n'ai pas porté plainte, mais on m'a dit que j'aurai dû. J'es-

saie de me procurer le registre d'entrée et sortie des animaux; je n'ai jamais réussi à y avoir accès. Je suis démuné dans cette affaire ».

Célia, d'une association de défense des animaux, partie prenante dans ce dossier, avoue, elle, son inquiétude: « Il faut que les animaux soient saisis, ils sont pour certains en danger imminent. D'autres associations sont en capacité de les accueillir dans de bonnes conditions. Nous sommes vraiment très inquiets, cela ne va pas assez vite ».

« C'est un lourd dossier »

Une enquête est-elle déjà ouverte? Une source à la DDDP, la direction départementale de la pro-

Charges et plaintes

« Elle a raconté qu'elle venait dans notre élevage pour sauver un chiot de l'euthanasie », commence Michèle, éleveuse de terre-neuve à Saint-Étienne-le-Molard. « Elle a lancé une cagnotte pour ça, disant que nous maltraitons nos chiens, qu'on était une usine à chiots, qu'ils étaient dans des box, ce qui est faux: ils sont tous dans des parcs », poursuit l'éleveuse. « Ce chiot était vendu pour animal de compagnie car il était stipulé qu'il avait une malformation cardiaque. On lui cherchait une famille d'accueil », poursuit-elle. « Elle est simplement venue acheter le chien, elle ne l'a en rien sauvé de l'euthanasie ». Michèle a porté plainte pour diffamation contre la présidente d'Artémis. Cette dernière s'inscrit en faux. « C'était un sauvetage, ils allaient l'euthanasier, ils venaient le chiot avec un certificat de bonne santé », jure-t-elle.

tection des populations confie en tout cas: « C'est un lourd dossier, des instructions sont en cours, des PV ont été dressés, on surveille de très, très, très près. Il y a des accusations qui sont portées qui sont fausses ou alors qui ne sont plus d'actualité. D'autres en revanche sont vraies. Comme pour toute affaire, tout n'est pas forcément tout noir dans ce dossier ».

Un dossier qui pourrait bien avoir d'autres ramifications, [lire par ailleurs].

STÉPHANIE GASIGLIA
sgasiglia@nicematin.fr

1. Tous les prénoms ont été modifiés.

« Tout est faux » selon la présidente d'Artémis qui dénonce une manipulation

« Si des animaux sont morts, c'est parce qu'un bénévole les a laissés mourir. Il est venu pour me nuire. C'est de lui que tout est parti et si d'autres bénévoles témoignent c'est qu'ils ont été virés parce qu'ils faisaient n'importe quoi », entame la présidente d'Artémis. Qui assure: « Nous aussi, on va porter plainte pour diffamation et mise en danger des animaux ». Et de poursuivre: « Tout ça c'est de la jalousie, rien n'est

crédible, j'aide de nombreuses associations. Que tout le monde se méfie de ce qu'il dit ». « Si nos animaux ont été maltraités, c'est par ce bénévole ! », insiste-elle. « Il a proposé de venir travailler à l'association pour aider les animaux. Mais très vite, il a souhaité diriger, prendre des initiatives. Il n'écoutait pas les consignes, ce qui vient à provoquer des accidents... », assure la présidente. La boss d'Artémis jure

« qu'il a continué à laisser sortir plusieurs animaux en même temps, équidés, chèvres des parcs, choses que nous interdisons pour éviter les accidents, et nous apprenons par un bénévole sur place qu'à la suite de cette libération de plusieurs animaux des parcs, une chèvre a été accidentée, qu'elle est morte, et qu'il l'a enterrée ! ». Selon Artémis, « c'est là que ce bénévole commence à filmer ces accidents car il sent

que le vent tourne pour lui ». « C'est un comportement qui relève de quoi? Psychopathe? Narcissique? Manipulateur? », dit-elle. « C'est pour ça que nous l'avons écarté du site et qu'il menace de nous détruire ». Quant aux images d'animaux en mauvais état, « il se sert de ces photos et vidéos. Mais ce sont des animaux pris en charge en mauvais état ».